



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : pref-crte@haute-saone.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 24 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'agglomération de Vesoul

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-02

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : CA de Vesoul, SIREN : 247000011, nature : CA

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- Contrat objectif territorial ADEME
- Convention ANRU
- ORT

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- A Promouvoir des projets exemplaires en terme de développement durable
- A1 résorption des friches urbaines
- A2 des bâtiments plus résilients et économes



- A3 Proposer une offre de logements améliorée et enrichie
- A4 promouvoir des projets innovants en matière énergétique
- A5 Développer l'utilisation des NTIC
- B Conforter et valoriser le patrimoine naturel du territoire
- B1 Préserver et valoriser les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques existants
- B2 Valoriser et sécuriser le Durgeon et ses rives
- B3 Végétaliser les espaces publics dans le respect de la biodiversité et favoriser les pratiques vertueuses
- B4 Préserver la ressource en eau
- B5 Développer l'agriculture urbaine et les circuits courts
- C Mieux répondre aux besoins des citoyens
- C1 Des territoires plus solidaires
- C2 Répondre aux nouveaux besoins en termes de culture et de loisirs
- C3 Répondre aux nouveaux besoins en termes d'équipements sportifs
- C4 Promouvoir un développement territorial équilibré à l'échelle de l'agglomération
- C5 Développer les mobilités douces et non polluantes

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique

- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Sûreté et sécurité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 20

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 32

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Préfet
- ADEME
- Banque des Territoires
- nom : CA de Vesoul, SIREN : 247000011, nature : CA
- nom : Haute-Saône, SIREN : 70, nature : departement
- nom : Bourgogne-Franche-Comté, SIREN : 27, nature : region
- Chambres consulaires
- Action Logement

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- bpi france

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : -
€